Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales et de la Santé, a reçu aujourd'hui le rapport « *Quel parcours pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ?* Plan maladies neuro-dégénératives 2014-2019

La Haute autorité de santé (HAS) a jugé en octobre 2016 que le service médical rendu des médicaments existants

La ministre a ainsi saisi le Professeur Michel CLANET pour proposer un protocole opérationnel qui per

Les recommandations que contient ce rapport prennent en compte la place des médicaments, les alter

- à partir du 1
- un programme de fo
- enfin, 20 unités cogn

Ce rapport a été élaboré en cohérence avec les actions du Plan maladies neuro-dégénératives 2014-2019

Pour la ministre, ce n'est qu'au terme de la mise en œuvre de ces mesures que la question du maintien

« *Ces nouvelles mesu*

Lien vers le rapport complet